

**Assemblée générale**

Distr. générale  
23 juillet 2015  
Français  
Original: anglais

---

**Comité des utilisations pacifiques  
de l'espace extra-atmosphérique****Renseignements fournis conformément au Traité sur  
les principes régissant les activités des États en matière  
d'exploration et d'utilisation de l'espace  
extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres  
corps célestes****Note verbale datée du 24 février 2015 adressée au Secrétaire  
général par la Mission permanente du Royaume-Uni de  
Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation  
des Nations Unies à Vienne**

La Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur, conformément à l'article XI du Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes (résolution 2222 (XXI) de l'Assemblée générale, annexe) de lui communiquer des renseignements supplémentaires à ceux qu'elle avait fournis précédemment (voir ST/SG/SER.E/417/Rev.1), concernant les objets spatiaux Inmarsat 2-F2 et Inmarsat 2-F4 (voir annexe).

V.15-05127 (F) 120815 130815



Merci de recycler 

## Annexe

### Renseignements supplémentaires concernant les objets spatiaux\*

#### Inmarsat 2-F2

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale:	1991-018A
Nom de l'objet spatial:	Inmarsat 2-F2
Date et territoire ou lieu de lancement:	8 mars 1991 UTC Cape Canaveral, Floride (États-Unis d'Amérique)
Principaux paramètres de l'orbite:	
Période nodale:	1 436 minutes
Inclinaison:	2,71 degrés
Apogée:	35 815 kilomètres
Perigée:	35 767 kilomètres
Fonction générale de l'objet spatial:	Satellite de télécommunications
Date de désintégration/rentrée dans l'atmosphère/désorbitation:	18 décembre 2014 UTC
Modification dans l'exploitation	
Date à laquelle l'objet spatial cesse d'être fonctionnel:	14 décembre 2014 UTC
Date de déplacement de l'objet spatial vers une orbite de rebut:	18 décembre 2014 UTC
Conditions physiques du déplacement de l'objet spatial vers une orbite de rebut:	Le satellite a consommé le reste du carburant stocké à bord pour élever l'altitude de l'orbite à 440 kilomètres au-dessus de l'orbite géostationnaire. Le satellite a été passivé grâce à l'extraction de toutes les sources d'énergie accessibles et à l'extinction de tous les sous-systèmes, conformément aux Lignes directrices relatives à la réduction des débris spatiaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (ST/SPACE/49).
Position géostationnaire:	-142 degrés Est

\* Ces renseignements ont été communiqués au moyen du formulaire établi conformément à la résolution 62/101 de l'Assemblée générale; leur présentation a été modifiée par le Secrétariat.

**Inmarsat 2-F4**

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale:	1992-021B
Nom de l'objet spatial:	Inmarsat 2-F4
Date et territoire ou lieu de lancement:	15 avril 1992 UTC Kourou (Guyane française)
Principaux paramètres de l'orbite:	
Période nodale:	1 436 minutes
Inclinaison:	2,07 degrés
Apogée:	35 799 kilomètres
Perigée:	35 773 kilomètres
Fonction générale de l'objet spatial:	Satellite de télécommunications
Date de désintégration/rentrée dans l'atmosphère/désorbitation:	5 avril 2012 UTC
Modification dans l'exploitation	
Date à laquelle l'objet spatial cesse d'être fonctionnel:	14 mars 2012 UTC
Date de déplacement de l'objet spatial vers une orbite de rebut:	5 avril 2012 UTC
Conditions physiques du déplacement de l'objet spatial vers une orbite de rebut:	Avant son dégagement, le satellite a atteint une altitude de 667 kilomètres au-dessus de l'orbite géostationnaire et il a ensuite été totalement passivé.

---